

Mars 2011

Édition 1, Numéro 8



Bulletin des **du DM«U»**

Message du président du conseil des gouverneurs

Éditeur
Gilles
Melançon
PID

Articles spéciaux :

Message du président 1
du conseil

Membre en règle 1

Pleins feux
sur des
articles
à découvrir

« L'avenir passe par la création de nouveaux clubs »

Prenez le temps de vous arrêter quelques minutes, faites un retour en arrière, essayez de vous souvenir ce qui vous a amené à devenir membre d'un club Lion.

Il s'agit peut-être d'une connaissance ou d'un inconnu qui voulait que son club prenne de l'essor dans son milieu, ou bien vous avez côtoyé les Lions lors d'une activité en vue d'aider une cause locale? Peu importe la raison, on doit comprendre que près de nous il y a un leader qui sommeille et qui n'attend que l'appel pour « servir » sa communauté et développer sa personnalité au contact d'un club bien organisé.

Dans le district U-3 nous venons de vivre un moment magique du Lionisme : la remise de charte d'un nouveau club un an après sa création.

C'était le départ officiel de 34 membres Lions qui avaient déjà à leur actif plusieurs belles réalisations dans leurs communautés. J'ai vu des personnes fières d'être Lions et de « Servir ». Mais ce à quoi je m'attendais le moins, c'était la fierté éprouvée par les membres du club parrain. Ces Lions ont vécu la plus belle expérience de leur vie de lionisme. Ils venaient de donner naissance à leur bébé dont l'arrivée a été célébrée par toute la communauté. À voir l'enthousiasme du président du club parrain et son dépassement à présider la cérémonie, ce fut un souvenir inoubliable.

Vous membres de clubs Lions, avez la possibilité de vivre ce moment magique en concrétisant votre projet de fondation de club.

Vous avez la possibilité de faire la différence et d'aider de nouvelles communautés à compter sur le « Service » d'un organisme qui a fait ses preuves. Soyez assurés que je serai de la fête avec vous.

Lion Luc Brisson

Membre en règle?

Clubs Lions International,

Pourriez-vous me fournir les critères pour garder mon statut de membre en règle?

Gilles Melançon PID

Past Directeur Melançon,

En réponse à votre question ci-haut mentionnée. Il n'y a pas de règles précises qui décrivent un membre en règle. Cependant, la Constitution Internationale et les règlements stipulent que les membres ont l'obligation de payer des cotisations, d'assister aux réunions et à être des membres actifs au sein du club. Chaque club détermine si les membres respectent les obligations du club. Lions Clubs International définit des clubs en règle, mais laisse la définition de membre en règle aux clubs individuels.

Amy J. Peña Avocate LCI

Version officielle de la réponse

Dear Past Director Melançon,

This is in response to your inquiry below. There are no specific rules that outline a member in good standing. However, the International Constitution and By-Laws provide that members have an obligation to pay dues, attend meetings and be active members in the club. Each club determines whether the members meet the obligations of the club. Lions Clubs International defines clubs in good standing, but leaves the definition of member in good standing to the individual clubs.

Amy J. Peña Attorney LCI

Nouvelles du district multiple «U»



Depuis quelques années votre gouverneur reçoit mensuellement un rapport de la santé de chacun de ses clubs et ce rapport lui indique le nombre de membres ajoutés ou radiés, si vos rapports d'effectifs ou d'activités sont soumis en temps et si votre club a fait un don à la LCIF, de plus ce rapport indique si vos officiers, président, secrétaire, trésorier et directeur de l'effectif ont des adresses courriels à leur fiche de membre à Lions International (Informations de base du membre).

Au DM-U il y a 43 présidents qui n'ont pas d'adresse courriel avec Lions international, mais après vérification, la grande majorité en ont une qui n'a pas été inscrite à leur fiche de membre à Lions international.

Recommandation : que chacun des secrétaires fassent une mise à jour de la fiche de tous leurs membres au site web de Lions International pour inclure l'adresse courriel ou toutes autres informations manquantes.

Gilles Melançon PID

Conseiller international DM-U

Nouvelles du district U-1

Confrères et consœurs Lions

En février 2011 le district U-1 a perdu un membre du Club Lions d'Amos. Lion André Bois était le Président du Club Lions d'Amos. Lui et sa conjointe Mme Line Labrecque ont perdu la vie dans un tragique accident de motoneige. Nous réitérons nos plus sincères condoléances aux deux familles éprouvées, ainsi qu'aux membres du Club Lions d'Amos.

Le mois de mars est arrivé avec ses sauts d'humeur qui nous amènent de belles journées et aussi de moins belles. Voilà pour la météo. Pour nous les membres Lions du district U-1 c'est totalement l'opposé. Mars pour nous, c'est la récolte du fruit des actions que nous avons posés depuis juillet 2010, intronisation de nouveaux membres, formation des comités EME et EMF et l'organisation d'un fantastique congrès dans la belle ville d'Amos en Abitibi. Bienvenue à tous les Lions du Québec. Les responsables de la commission d'extension sont très discrets au sujet de la venue de trois nouveaux clubs Lions d'ici le mois de juin, mais un membre très bien informé m'a assuré du sérieux au sujet de cette possibilité qui nous rapprocherait sensiblement de notre objectif initial. Nous nous dirigeons dans la bonne direction et tous ensemble nous doublerons d'efforts pour apporter encore plus d'espoir aux moins bien nantis de nos communautés.

Le 8 mars dernier c'était la journée de la femme, alors à tous les membres Lions féminins de nos 4 districts je vous remercie de servir avec nous et à vous compagnes et compagnons, je vous dis que nous apprécions votre précieuse collaboration.

Vôtre dans le Lionisme

Robert Peterson Gouverneur District U-1



Il n'est pas de plaisir plus doux que de surprendre un homme en lui donnant plus qu'il n'espère.
Charles Baudelaire

RÉCOMPENSE DE PRÉSIDENT D'EXCELLENCE DE CLUB

<http://www.lionsclubs.org/FR/common/pdfs/da1-2011.pdf>

Le formulaire de demande de récompense d'excellence de club pour l'année 2010-2011 est disponible au site web mentionné plus haut.

Les informations ainsi que les dates butoirs sont indiquées au formulaire qui doit éventuellement être signé par le gouverneur 2010-2011.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Congrès U-1 Amos	13-14-15 mai 2011
Congrès U-4 Sherbrooke,	13-14-15 mai 2011
Congrès U-2 Trois-Rivières	20-21-22 mai 2011
Congrès U-3 Matane	20-21-22 mai 2011

Congrès International Seattle, USA 4-8 July 2011

USA/CANADA Forum 22-24 septembre 2001, Anchorage, Alaska.

Nouvelles de la clinique ophtalmologique mobile

Que savez-vous de la Clinique ophtalmologique mobile?



La Clinique ophtalmologique mobile a débuté ses opérations au Québec en 1971. À l'époque, le véhicule, avec tout son équipement pour examiner la vue avait été donné au Clubs Lions du Québec par le Club Lions de Weston en Ontario grâce à l'intervention des gouverneurs des District A-8 et A-10, Lions Gilles Melançon et René Mathieu.

Dans le temps la clinique était opérée par l'INCA (Institut national canadien des aveugles) et soutenu financièrement par les Clubs Lions pour les frais généraux.

En 1988, les Clubs Lions remettaient un nouveau véhicule grâce à une subvention de la Fondation Internationale des Clubs Lions.

En 1994 suite à des difficultés financières de l'INCA, les Clubs Lions reprenaient l'opération de la Clinique.

De 1972 jusque vers 2000, Dr Labelle a été en quelque sorte l'âme dirigeante de la Clinique Ophtalmologique Mobile de 1972 au début des années 2000. Le docteur Labelle, qui nous a quitté en 2005, était également membre du Club Lions de LaSalle.

La clinique sillonne les routes des régions éloignées du Québec lors de sa grande tournée du Québec de mai à août de chaque année. De plus des journées de prévention peuvent être organisées sur demande par les Clubs Lions.

En quarante ans d'existence au Québec, plus de 80 000 personnes ont bénéficié des services de prévention de la vue de la clinique.

Lion André L'Espérance PDG Secrétaire-trésorier
Clinique ophtalmologique mobile <http://clinique.quebeclions.ca>

Partage ta
lumière avec les
autres si tu
veux la garder
brillante.
Auteur inconnu

Un égoïste est
quelqu'un qui ne
pense pas à moi.
Anonyme

Nouvelles du district U-3

Amis (es) Lions,

Nous sommes maintenant dans le dernier droit de notre année. En révisant nos objectifs, pouvons nous conclure que nous avons du travail à faire pour bien terminer notre année Lions.

En visitant les clubs du District U-3 j'ai pu constater la volonté de chaque club et de ses membres de bien faire et je dirais que plusieurs ont réussi à 75%. Pourront-ils augmenter ce pourcentage?, peut-être mais je ne ferai pas de reproches parce que je sais tout le travail qui a été fait pour atteindre ces objectifs. Je ne dis pas que c'est facile, mais je constate aussi que ceux qui ont mis l'effort ont mieux réussi.

Nous avons encore trois mois où nous pouvons changer les résultats en les améliorant. En préparant la relève de nos clubs de la bonne manière qui est celle de participer au congrès de notre District qui se tiendra en mai prochain. Ceux qui ont préparé ces rencontres, ont mis tout leur cœur et leur savoir pour bien vous recevoir, donc à vous de répondre à cette invitation.

Je vous souhaite une bonne fin de mandat et un bon congrès en espérant vous y rencontrer.

Donat Berthelotte Gouverneur U-3.

Question

Question d'un membre Lion,

Est-ce que les membres fondateurs ont des parrains?

Non pas actuellement, mais pour quelques années ils en ont eu.

Mary Scott Lions clubs International

**Une insatiable
curiosité est le
meilleur antidote
contre la
vieillesse.
Anonyme**

Ma question,

Est-ce que tous les membres de votre club qui ne sont pas membres fondateurs ont un parrain inscrit à leur fiche de membre de Lions International?

Gilles Melançon PID

Tremblement de terre au Japon/ Tremblement de terre au Japon

Amis Lions,

Il y a plusieurs années les Lions du monde entier ont contribué à des fonds pour les inondations au Saguenay, la tempête de verglas, etc.

C'est maintenant notre tour de venir en aide aux sinistrés et pour le faire cliquer sur le site web suivant : http://lionsclubs.org/donations/lions_lcif_online_donation-disaster.php

Inscrire les informations demandées et faire parvenir via courriel à la LCIF.

Merci de votre contribution à cette grande cause humanitaire.

Lion Luc Brisson Président du conseil des gouverneurs DM-U

S.V.P., Avant de transférer ce message, ayez l'obligeance d'effacer l'historique des adresses électroniques des gens. (la mienne aussi)

Prenez l'habitude d'utiliser envoyé en : Cci (lorsque le message est envoyé à plusieurs personnes)

C'est un geste de courtoisie envers les internautes qui empêchent des`spammers`de s'emparer de nos adresses et réduisant aussi la propagation de virus! Merci.

G. OPINIONS JURIDIQUES FONDS COLLECTES A PARTIR DES ACTIVITES

Question: Les fonds collectés du public peuvent-ils être utilisés dans des buts administratifs ou autres, non reliés au public?

Non. Les Articles de Constitution en Société de l'Association Internationale des Lions Clubs stipulent que l'Association a été organisée, entre autres, dans le but de "gouverner tous les clubs ayant reçu leur charte de façon à ce qu'ils fonctionnent en dehors de toute préoccupation politique ou sectaire, à l'avantage financier ni du Club ni des membres individuellement." Les Articles de Constitution en Société de l'Association Internationale des Lions Clubs interdisent donc formellement aux Lions ou Lions Clubs individuels de bénéficier des recettes nettes provenant des activités ou d'une portion de ces recettes. Puisque les Districts sont créés par l'Association pour faciliter la gestion des Lions et Lions Clubs individuels, cette interdiction, tout logiquement, s'applique aux frais administratifs du District également.

La nécessité de cette interdiction est évidente. Afin de financer et remplir leur fonction de base, qui est le service, les Lions Clubs invitent le public à assister à des foires, cirques, tombolas, spectacles ainsi de suite, et d'acheter une variété infinie de produits. Lorsque ce soutien de la part du public est sollicité et donné, il est d'un accord mutuel que les fonds nets collectés lors de telles activités serviront à financer un besoin ressenti dans la communauté. Par conséquent, tout détournement de ces fonds dans d'autres buts constitue une déloyauté à l'égard du public qui offre ses contributions. L'interdiction figurant dans l'Article mentionné existe dans le but d'empêcher ce genre de rupture de contrat et de protéger et sauvegarder l'image de marque du Lions Clubs International. Pour cette raison, l'utilisation de tels fonds pour subventionner les voyages à la Convention, les groupes politiques ou les candidats, ou pour payer les cotisations, déficits ou frais administratifs au niveau de Club, District ou International constitue une déloyauté et une infraction formelle au document de base de l'Association. Cet avis sera interprété comme voulant dire qu'il est interdit de solliciter des fonds auprès du public afin de couvrir les dépenses administratives d'un Lions Club.

NOUVELLES DU DISTRICT U-2

Les Lions du Districts U-2 font un grand effort pour rester conformes. Un nouveau Club Québec-Limoilou est né officiellement le 28 février 2011. Un grand merci au lion Ross Chicoine qui n'a pas ménagé ses efforts dans cette belle réussite. Un beau bravo aux Clubs qui introniseront en mars et aux membres qui travaillent à mettre sur pied trois autres Clubs pour notre Congrès de mai 2011. Félicitations aux Présidents de zone pour leur beau travail et leur soutien dans la réalisation des objectifs du district.

Un merci exceptionnel aux membres du gouvernorat qui m'assistent dans ma tâche.

Les Clubs Lions de la Mauricie (La Tuque-Shawinigan et Trois-Rivières) travaillent fort dans la préparation du 17^e congrès du District U-2 qui se tiendra au centre des congrès Delta de Trois-Rivières.

Une attention spéciale sera donnée sur les ateliers de formation.

Un atelier CLUB en santé sera donné pour épauler les nouveaux comités EME et EMF.

Lion Raymond Guillemette

Gouverneur District U-2

NOUVELLES DE LA FCLQ

Amis Lions,

Voici un exemple de club qui croit à l'importance de la Fondation des Clubs Lions du Québec. Depuis plusieurs années tous les membres du Club Lions de Drummondville achètent une médaille membre bienfaiteur. Si tous les membres ajoutaient à leur cotisation un montant de 20.00\$ pour faire l'acquisition de cette médaille la Fondation pourrait aider plus de gens.

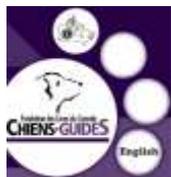
Pour les clubs qui ont fait un don dans le but d'avoir des épinglettes dans le futur, prenez note que vous avez cinq (5) ans pour acquérir les épinglettes après cette période ce montant réservé est versé au fonds général de la Fondation.

Lors de la dernière réunion du conseil d'administration de la Fondation, les administrateurs ont autorisé une augmentation du prix de la médaille Gilles Melançon qui sera porté à 150,00 \$ à compter du 1 juillet 2011. Cette augmentation est rendue nécessaire compte tenu de la hausse des coûts de fabrication.

Du nouveau à la Fondation nous récupérerons les cartouches d'encre d'imprimante jet d'encre et laser. Vous pouvez les remettre aux représentants de la Fondation dans vos districts. Des boîtes vous seront remises à cette effet.

Il ne faut pas oublier le Grand Week End Lions qui se tient tout le mois de mai 2011. Nous comptons sur votre générosité. Ne pas oublier que c'est votre fondation et que tous vos dons demeurent au Québec. Vous pouvez obtenir des médailles pour le montant des dons versés à la Fondation le Grand Week End Lions.

Lion Michel Chabot, président FCLQ



La Fondation des Lions du Canada se porte bien.

Le conseil d'administration tenait une réunion en février dernier et l'un des objectifs que nous avons, soit de fournir 150 chiens en 2010-2011, est à portée de main. Présentement, au Québec, nous avons 11 dossiers acceptés sur la liste d'attente dans diverses catégories et 3 en évaluation. La plupart proviennent des personnes de la région métropolitaine. À nos amis Lions des régions, ne vous gênez pas pour visiter le site de votre Fondation, site qui sera d'ailleurs revampé au cours des prochains mois.

Autre bonne nouvelle, la documentation sur la Marche Purina pour les Chiens-Guides sera produite au complet en français. Nous avons travaillé sur la nouvelle vidéo promotionnelle de la Fondation et le résultat final devait être rendu public vers la fin du mois. Il y a des sous-titres en français des explications de nos clients sur les bienfaits de leur chien.

Également dans l'air, la production d'une lettre circulaire en français adaptée au Québec. Nous aurons l'occasion de s'en reparler.

Pour le reste, n'oubliez pas que vos dons sont importants pour la Fondation. Il n'y a pas de petits dons, seulement des dons qui s'accumulent. Quel que soit le montant que votre Club peut nous remettre, il sera reçu avec plaisir.

Lion Daniel Poulin PDG

District multiple «U»

Président Luc Brisson (Madeleine)

Président sortant
Gilles Deschênes (Carmen)

Gouverneur U-1
Robert Peterson (Huguette)

Gouverneur U-2
Raymond Guillemette (Jeannette)

Gouverneur U-3
Donat Berthelotte (Françoise)

Gouverneur U-4
Louis Baillargeon (Christine)

Sec/Trés
Denis Beauchemin (Anita)

2125 Albert-Murphy
Laval, QC H7T 2Y5

TÉLÉPHONE :
514-990-9674

TÉLÉCOPIE :
450-686-9682

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
Lions.dmude@sympatico.ca

Bulletin DM-U Laissez libre cours à votre créativité

Le Lions Clubs International parraine des concours afin de promouvoir des compétitions amicales. Sélectionnez le concours qui vous intéresse pour en savoir plus et télécharger un formulaire de participation.

- Les [concours du Lions Clubs International](#) offrent aux Lions l'occasion de présenter leurs travaux et d'exprimer leur créativité dans quatre catégories : Bulletin d'informations, Insigne, Fanion de club et Site Web.
- Le [concours Lions de photos sur l'environnement](#) permet à tout Lion (d'un club en règle) de proposer une photo qui illustre la beauté de la nature. Tous les participants inscrits votent pour leurs photos préférées lors de notre [convention internationale](#).
- Le [concours d'affiches de la paix du Lions Clubs International](#) offre aux jeunes âgés de 11 à 13 ans la possibilité de partager leur vision de la paix de manière artistique. Depuis sa première édition en 1988, le concours a enregistré la participation de millions d'enfants originaires de 75 pays.
- <http://www.lionsclubs.org/FR/member-center/online-community/official-contests/index.php>

SPÉCIAL

*Pourriez-vous me soumettre un article en 5 points sur la manière d'assurer la relève dans nos clubs Lions?
Je ferai un sommaire de vos suggestions dans un prochain bulletin.*

Gilles Melançon PID gmelançon@bell.net

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Saviez-vous que?

il y a actuellement au DM-U, 1418 membres Lions qui n'ont pas de parrain à leur fiche de membres au site web de Lions International.

Il va sans dire que les membres fondateurs n'ont pas de parrain donc la liste serait réduite si on enlevait ces membres.

Une étude non scientifique a révélée qu'il y a plusieurs membres dont le nom du parrain n'a pas été inscrit.

J'ai vérifié et trouvé que mon nom n'apparaissait pas comme parrain pour un membre que j'avais parrainé dans un autre club, la secrétaire du club en question a immédiatement corrigée la situation.

Si vous avez cette situation dans votre club, simplement écrire à Mary Scott au Mary.Scott@lionsclubs.org en lui fournissant le nom et le numéro de membre ainsi que le nom du parrain.

SVP inclure une note explicative et pas seulement le nom, le numéro du membre et de son parrain.

Gilles Melançon PID Conseiller international DM-U